

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00978

Numéro SIREN : 907 609 077

Nom ou dénomination : 4.R

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt 708

COMPTES APPROUVÉS

①

BILAN - ACTIF

PAR L'A.G.O. DU 20/12/2022

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SARL 4.R Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 7
Adresse de l'entreprise 14 LOTISSEMENT LA BROUSSETTE 16140 AIGRE Durée de l'exercice précédent : 0

Numéro SIRET* 90760907700017

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/06/2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (4)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	4 200 000
	Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BII	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	4 200 000		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES*	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	111 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA	360	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	58 456		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 759		
	TOTAL (III)	CJ	CK	172 575		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	4 372 575		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 - NOT-SD.

36/56

Pour copie certifiée conforme

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 4.R		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	2 105 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	78 485	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 183 485	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 155 922	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	6 210	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 160	
	Dettes fiscales et sociales			DY	18 938	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	5 859	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 189 090		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 372 575		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	340 839	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 4.R

Néant ☐ *

		Exercice N						Avant	
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	160 000	FH		FI	160 000	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	160 000	FK		FL	160 000	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	160 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	26 095	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	9 439	
	Salaires et traitements *						FY	117 850	
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	153 384	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	6 616	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	80 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	80 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 693	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	7 693	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	72 307		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	78 923		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 4.R</u>										Néant ☐ *												
										Exercice N												
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB													
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE													
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF													
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH													
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI												
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise								(IX)	HJ													
Impôts sur les bénéfices *								(X)	HK	438												
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)								HL	240 000													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)								HM	161 515													
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	78 485											
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO												
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						HY													
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier						HP													
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ												
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H												
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J												
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1K												
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								HX												
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								RC												
	(9)	Dont transfert de charges								RD												
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	18 356	)	A1													
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2												
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3												
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6	2 827	Obligatoires	A9	-2 827	A4												
				dont cotisations facultatives Madelin	A7																	
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8																	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels										
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Charges antérieures	Produits antérieurs																					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 4 372 575,30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 78 485,43 Euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 24/11/2021 au 30/06/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/09/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORP.		Terrains			
	CONSTR.	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
FIN.		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			4 200 000,00
FIN.		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL			4 200 000,00
		TOTAL GENERAL			4 200 000,00

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				4 200 000,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			4 200 000,00	
		TOTAL GENERAL			4 200 000,00	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
COQUILLAUD - 0 Route de Sauzé vaussais 16240 VILLEFAGNAN - 348667346	68 600,00	3 991 737,00	50,00	4 200 000,00	4 200 000,00			21 747 222,00	1 320 303,00	80 000,00

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	111 000,00	111 000,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	360,00	360,00	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	2 759,00	2 759,00	
TOTAUX		114 119,00	114 119,00	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 759,00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 759,00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	94 800,00
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	94 800,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	2 155 922,27	307 671,34	1 224 904,82	623 346,11
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 160,00	2 160,00		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices	438,00	438,00		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	15 800,22	15 800,22		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	2 700,00	2 700,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		6 210,38	6 210,38		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		5 859,00	5 859,00		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		2 189 089,87	340 838,94	1 224 904,82	623 346,11
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 150 000,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.				
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 922,27
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160,00
Dettes fiscales et sociales	2 700,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

10 782,27

4.R

Société à responsabilité limitée au capital de 2 105 000 euros
Siège social : 14 Lotissement La Broussette - 16140 AIGRE
907 606 077 RCS ANGOULEME

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 juin 2022

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 78 485 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Bénéfice de l'exercice	78 485 euros
------------------------	--------------

Affectation du résultat :

A la réserve légale	58 485 euros
---------------------	--------------

Le solde	20 000 euros
----------	--------------

A titre de dividende global à l'associé unique	20 000 euros
--	--------------

Soit 0,10 euro par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 20 décembre 2022.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'B' shape with a horizontal line extending to the right.

EURL 4.R

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 2 105 000 Euros

**14 Lotissement La Broussette
16140 AIGRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30 Juin 2022

EURL 4.R

EURL au capital de 2 105 000 €

Siège social : 14 Lotissement la Broussette, 16140 Aigre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'Assemblée générale de la société 4.R EURL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4.R EURL relatif à l'exercice de 7 mois clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 24 novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

- Au cours de l'exercice, votre société a pris une participation de plus de la moitié du capital de la Société COQUILLAUD. Elle a de ce fait pris, au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, le contrôle de cette société.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soyaux, le 6 décembre 2022

Pour la société SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS
Louis-Guillaume BLANC,
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LGB', written over a horizontal line.

BILAN ACTIF

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Valeurs au 30/06/22			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 200 000		4 200 000	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 200 000		4 200 000	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	111 000		111 000	
Clients douteux, litigieux (3)				
Autres créances (3)	360		360	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	58 456		58 456	
Charges constatées d'avance (3)	2 759		2 759	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	172 575		172 575	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 372 575		4 372 575	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

PASSIF	Valeurs au 30/06/22	Valeurs au
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	2 105 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	78 485	
SITUATION NETTE	2 183 485	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 183 485	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 155 922	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 210	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs		
Fournisseurs, factures non parvenues	2 160	
Dettes fiscales et sociales	18 938	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	5 859	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 189 090	
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 372 575	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 848 251
340 839

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Exco Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 85 65 95 - Fax : 05 45 82 17 91
Siret : 438 402 180 000 21 - APE 6920Z

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

	Du 24/11/21 Au 30/06/22	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	160 000		160 000	
Montant net du chiffre d'affaires	160 000		160 000	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	160 000		160 000	
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	26 095		26 095	
Impôts, taxes et versements assimilés	9 439		9 439	
Salaires et traitements	117 850		117 850	
Charges sociales				
Dotations aux amortissements	Sur immo : dotations aux amortissements			
et dépréciations	Sur immo : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.			
	Dotations aux provisions			
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	153 384		153 384	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 616		6 616	
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	80 000		80 000	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	80 000		80 000	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 693		7 693	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	7 693		7 693	
RÉSULTAT FINANCIER	72 307		72 307	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	78 923		78 923	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	438		438	
TOTAL DES PRODUITS	240 000		240 000	
TOTAL DES CHARGES	161 515		161 515	
Bénéfice ou Perte	78 485		78 485	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

 **Exco** Expertise Comptable
Audil - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 180 000 21 - APE 6820Z

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

	Du 24/11/21 Au 30/06/22	Du Au	Variation	
			en valeur	en %

- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

 **Expertise Comptable**
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 180 000 21 - APE 6920Z

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXCO Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 85 65 65 - Fax : 05 45 82 17 91
Siret : 438 402 180 000 21 - APE 6820Z

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 4 372 575,30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 78 485,43 Euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 24/11/2021 au 30/06/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/09/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

EXCO Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 02 17 91
Siret : 438 402 180 000 21 - APE 69202

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				4 200 000,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			4 200 000,00
		TOTAL GENERAL			4 200 000,00

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

EXCO Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22508 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 180 000 21 - APE 6920Z

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL					
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL							
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					4 200 000,00	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL							
						4 200 000,00	
TOTAL GENERAL						4 200 000,00	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
COQUILLAUD - 0 Route de Sauzé vaussais 16240 VILLEFAGNAN - 348667346	68 600,00	3 991 737,00	50,00	4 200 000,00	4 200 000,00			21 747 222,00	1 320 303,00	80 000,00

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

EXCO
Expertise Comptable
11 Route du Parc - CS 22085
16025 AIGOUILLON - France
Tél : 05 45 39 66 66 - Fax : 05 45 39 17 91
Site : www.exco.fr - APE 6820Z

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Exco Expertise Comptable
Audit - Conseil
11 Route du Peux - CS 22808 Soyaux
16025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 95 65 65 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 180 000 21 - APE 6820Z

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d'1 an à l'origine	2 155 922,27	307 671,34	1 224 904,82	623 346,11
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		2 160,00	2 160,00		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices	438,00	438,00		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	15 800,22	15 800,22		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	2 700,00	2 700,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		6 210,38	6 210,38		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		5 859,00	5 859,00		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		2 189 089,87	340 838,94	1 224 904,82	623 346,11
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 150 000,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.				
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL 4.R

Du 24/11/2021 au 30/06/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 922,27
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160,00
Dettes fiscales et sociales	2 700,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

10 782,27